LE PROBLÈME DE LA TRADUCTION AU SIÈCLE DES LUMIÈRES : OBSTACLES PRATIQUES ET LIMITES THÉORIQUES

Traduire est un acte discursif que l'on cernera donc mieux en le rapportant à ses conditions de production. Celles-ci dépassent très largement le contexte d'énonciation sur lequel insistent les didacticiens de la traduction lorsqu'ils posent, à bon droit, la question «Pour qui traduit-on?». Il ne suffit plus, en effet, de regarder les circonstances immédiates qui exercent des contraintes sur la reformulation des énoncés dans la langue-cible compte tenu de l'effet produit sur un lecteur hypothétique. La fonction translative est liée à tout ce qui organise le discours de la société réceptrice, à savoir le cadre institutionnel et plus précisément l'appareil idéologique dans lequel ce discours est inscrit.²

Le discours social est formé de tous les énoncés qui circulent dans une société. Il est pris dans des configurations idéologiques qui ont la propriété de structurer ce qui peut être pensé, dit ou écrit - et donc traduit - dans une société donnée. L'idéologie se définirait ici comme «le système - plus ou moins organisé - de notions, d'images et de "valeurs" grâce auquel une collectivité ou un individu organisent en un ensemble acceptable la diversité de leur expérience» (Châtelet, 1979, p. 89). L'idéologie correspond en ce sens à une vision du monde, c'est-à-dire à la conception des «rapports qu'entretient le "sujet" (de l'idéologie) avec la nature, avec autrui, avec son imaginaire (profane ou sacré), avec lui-même» (Châtelet, 1979, p. 89-90). Ces rapports sont concrétisés par des idéologèmes, à savoir des postulats ou des lieux communs sous-jacents aux énoncés et dont la fonction est de cristalliser une doxa, une opinion autour de certains sujets: «le Juif», «l'instinct maternel», «le colonisé»... Les idéologèmes assurent la cohérence et l'intercompréhension du discours parce qu'ils en forment le soubassement, l'articulation implicite.

En prenant pour exemple la société québécoise depuis 1968, nous allons esquisser la manière dont s'effectue la régulation idéologique de la traduction théâtrale. Nous verrons d'abord comment le corpus entier de la dramaturgie en traduction s'organise et se modifie suivant la représentation de la condition québécoise dessinée par le discours nationaliste. Nous verrons ensuite comment les idéologèmes qui définissent l'objet «Québec» influencent la traduction proprement dite.

les sanskritistes, les philologues et les structuralistes³, demandent aujourd'hui à être nuancés, lorsqu'on ne doit pas carrément les ranger parmi les préjugés dénués de fondements.

Je voudrais montrer qu'il y a bel et bien une théorie de la traduction au siècle des Lumières, et non pas seulement «un empirisme de la traduction», comme le laisse entendre Mounin dans son ouvrage classique: les Problèmes théoriques de la traduction. 4 Pour dégager cette théorie, il faudra revenir aux axiomes fondamentaux de la Grammaire Générale (G.G.) (quelquefois appelée «Grammaise Universelle» ou «Grammaire Philosophique»), parce que la G.G., qui tenait lieu, à l'époque, de philosophie du langage et de linguistique générale, servait de fondement à l'étude de tous les faits de langage, quels qu'ils soient. Par la suite, on verra que dans ce cadre théorique les «grammairiens philosophes⁵, loin d'être aussi «naïfs» qu'on l'a prétendu, avaient clairement envisagé les principaux «obstacles linguistiques» à la traduction que recense Mounin dans la deuxième partie de son ouvrage. Les grammairiens ont sans doute sous-estimé ces obstacles, mais on ne peut sûrement pas leur reprocher de les avoir ignorés. C'est ensuite la théorie des idées accessoires qui retiendra notre attention, parce qu'elle joue un rôle central dans l'explication des Tropes et des synonymes, et parce qu'elle préfigure la théorie plus moderne des «connotations», ces valeurs affectives qui sont associées aux mots dans le discours et qui sont la source de bien des tracas pour les traducteurs. Les grammairiens philosophes n'ont pas seulement abordé les pro-

^{3.} Voir; par exemple, le jugement porté sur la «grammaire traditionnelle» par de Saussure à la première page de son Cours de linguistique générale (première éd.: 1945; Paris, Payot, 1922; p. 13), où il résume cavalièrement en un paragraphe toute l'histoire de la linguistique avant les comparatistes: «On a commencé par faire ce qu'on appelait la grammaire. Cette étude, inaugurée par les Grecs, continuée principalement par les Français, est fondée sur la logique et dépourvue de toute vue désintéressée sur la langue elle-même; elle vise uniquement à donner des règles pour distinguer les formes correctes des formes incorrectes; c'est une discipline normative, fort éloignée de la pure observation et dont le point de vue est forcément étroit.» De Saussure exagère sur plusieurs points et manifeste une réelle incompréhension de la grammaire générale. Mais il semble vouloir se racheter et nuancer son premier jugement (plutôt sévère) lorsqu'il écrit ailleurs (chap. III, p. 118); «Il est curieux de constater que leur point de vue (celui des «grammairiens» — A.L.), sur la question qui nous occupe (la synchronie — A.L.), est absolument irréprochable: Leurs travaux nous montrent clairement qu'ils veulent décrire des états, leur programme est strictement synchronique.» Et plus bas, à la même page: «On a reproché à la grammaire classique de n'être pas scientifique; pourtant sa base est moins critiquable et son objet mieux défini que ce n'est le cas pour la linguistique inaugurée par Bopp.»

^{4:} G. Mounin, les Problèmes théoriques de la traduction (Paris, Gallimard, 1963), p. 12: Cf: aussi la déuxième partie: «les Obstacles linguistiques», pp. 19-69;

C'est ainsi que s'appelaient entre eux, et qu'on appelle encore, les auteurs de grammaires générales.

blèmes de traduction liés au léxique (tropes, synonymes); ils s'intéressèrent vivement aux problèmes de traduction rattachés à la syntaxe, comme en témoigne le fameux problème des inversions et de l'ordre naturel des mots, fort discuté au XVIIIe, ou la théorie de l'ellipse, que les classiques ont héritée de Sanctius. Finalement, c'est le concept de génie des langues (concept typiquement dix-huitiémiste) qui émergera du contact entre les langues et qui représentera, sous une forme encore un peu floue, les limites pour ainsi dire indépassables de ce que Mounin appelle «l'opération traduisante».

Principes fondamentaux de la grammaire générale classique

Le XVIIIe siècle est celui de l'âge d'or pour la G.G.. Lancelot et le grand Arnauld de Port-Royal donnèrent le coup d'envoi en 1660 avec la Grammaire générale et raisonnée, mais c'est au siècle des Lumières que la G.G. prit son véritable essor, avec les Buffier, Dumarsais, Beauzée, Girard, Condillac, Court de Gébelin, Destutt de Tracy, et bien d'autres, aussi bien en France qu'en Angleterre et en Allemagne. Pour les grammairiens philosophes, le langage est l'expression de la pensée, et sa principale fonction est la communication des pensées dans le discours. Par «pensée», il faut entendre ici la pensée «conceptuelle» ou «logique», par opposition à l'imagination et à la sensation. À la suite de Descartes, les Messieurs de Port-Royal distinguaient soigneusement, au début de La Logique ou l'art de penser⁶, l'imagination d'une figure à 1996 côtés, qui ne produit qu'une image mentale confuse, de la conception d'une figure à 1996 côtés qui, elle, produit une idée claire et distincte. La «pensée» qui importe aux yeux des grammairiens philosophes est celle que produisent les deux premières opérations de l'esprit étudiées par la «logique classique»: la conception et le jugement. Ainsi conçue, la pensée devait être la même partout et pour tous, comme la Raison, les sens et la perception. Les diverses langues naturelles apparaissent alors comme autant de manières d'analyser la pensée et l'expérience humaine.7

^{6.} A. Arnauld et P. Nicole, la Logique ou l'art de penser (1662; Paris, Flammarion, 1970), première partie, chapitre premier, p. 66.

^{7.} L'idée que les diverses langues sont autant de méthodes analytiques est chère à Condillac; les langues sont des instruments qui rendent possible l'analyse de la pensée; cf. sa Grammaire de 1775, in Œuvres philosophiques de Condillac, Corpus général des philosophes français, éd. par G. Le Roy (Paris, P.U.F., 1947), p. 427. Comparer avec Martinet, Éléments de linguistique générale (Paris, Armand Colin, 1970), p. 20: «Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique...» Cet aspect du langage analysant la pensée et l'expérience, et la notion de génie que nous verrons plus loin, atténuent beaucoup la portée du reproche fait régulièrement à la conception classique du langage, celui d'être une conception du langage comme «nomenclature», ou comme «sac à mots», ou comme «répertoire». Cf. Mounin, op. cit., pp. 21-22.

La G.G. se présente comme une science, que les grammairiens philosophes opposent à l'«art grammatical», lequel se limite à l'étude de la grammaire d'une langue particulière. La G.G. affirme l'existence d'universaux substantiels; elle cherche à déterminer quels sont les types d'éléments langagiers qui sont nécessaires à l'expression de la pensée logique dans toutes les langues; sa tâche est de rendre compte de «ce qui est commun à toutes les langues» (Port-Royal). La G.G. contient les principes de la construction des énoncés dans toutes les langues; elle est l'étude des contraintes que doit satisfaire tout système de signes pour représenter complètement la pensée et pour la communiquer adéquatement, c'est-à-dire sans trop d'embarras.

Chez les classiques, le monde se divise en choses, la pensée en idées et le discours en mots. Les mots sont les signes des idées qui sont des représentations des choses. La signification des mots, dans ce cadre théorique, est définie positivement⁹ de la façon suivante: la signification primaire et immédiate d'un mot est l'idée (ou les idées) dont il tient lieu dans l'esprit de celui qui l'utilise. Et cette relation entre les mots et les idées (les premiers tenant lieu des secondes) est le résultat d'une «imposition volontaire», d'une convention plus ou moins explicite¹⁰. Parce que les conventions ne sont pas les mêmes d'une nation à l'autre; parce qu'elles sont «arbitraires»¹¹, les différentes langues du monde n'auront pas la même «nomenclature»¹², comme

^{8.} J'ai exposé plus en profondeur cette interprétation dans un article à paraître dans Philosophiques sous le titre: «la Théorie des modes du verbe dans les grammaires philosophiques de l'époque classique».

^{9. «}Positivement» et isolément, contrairement au point de vue de la linguistique contemporaine depuis de Saussure, pour qui la signification des mots ne se détermine pas isolément, mais dans les oppositions mutuelles entre les termes concurrents qui s'alignent sur le même paradigme (axe de sélection): «En réalité, l'idée appelle, non une forme, mais tout un système latent, grâce auquel on obtient les oppositions nécessaires à la constitution du signe. Celui-ci n'aurait par lui-même aucune signification propre.» (Cours de ling, gén., p. 179)

^{10.} J. Locke, Essay Concerning Human Understanding (1690), éd. par A.C. Fraser, Vol. II (New York, Dover Publication Inc., 1959); Book III, chap. II, p. 9: «words, in their primary or immediate signification, stand for nothing but the ideas in the mind of him that uses them, how imperfectly soever or carelessly those ideas are collected from the things which they are supposed to represent.» Inutile de rappeler ici l'importance de ce troisième Livre de l'Essay de Locke (Of Words) pour toute la sémiològie des Lumières.

^{11.} Pour les auteurs des Lumières, «arbitraire» ne veut pas dire «immotivé»; au contraire, l'analogie guide presque toujours le choix des mots lors de leur création par imposition volontaire.

^{12.} Cf. César Chesneau Dumarsais: «Fragment sur les causes de la parole»; Varia linguistica, éd. par C. Porset (Bordeaux, Ducros, 1970): Dumarsais était d'avis que les langues ne diffèrent entre elles que sur trois points; d'abord, «par la nomenclature, c'est-à-dire, par le son particulier des mots. Nous disons le roi, les Latins disaient rex, les Grecs basileus». Elles diffèrent encore «par l'abondance des mots» et par les idiotismes. Cf. pp. 226-227.

l'explique Dumarsais, en dépit du fait que la pensée et les sens sont partout les mêmes. La sémiotique des Lumières se définit donc par une structure ternaire chose-son(mot)-idée, bien qu'on lui préfère parfois une structure quaternaire chose-son-idée du son-idée de la chose 13.

M. Auroux appelle «hypothèse du langage-traduction» la conception classique de la sémiosis la Une interaction discursive peut être alors décrite comme suit: en parlant, le locuteur construit une «image» (au sens mathématique du terme) de ses idées et de ses pensées; formellement, le locuteur applique une fonction F à une idée il afin de produire le son S_i, soit F(j) = S_i: l'auditeur; lui, pour comprendre l'énonciation du locuteur; c'est-à-dire pour déterminer l'idée associée par ce dernier à S_i, appliquera la fonction inverse F-1 à S_i, soit F-1(S_i) = i. Parler, c'est associer ses idées et ses pensées à des sons (mots) conventionnels choisis à cette fin et adoptés par le plus grand nombre. Mais les idées qui forment une pensée sont présentes simultanément dans l'esprit du locuteur; alors que l'expression de cette pensée dans le discours doit, elle, s'ordonner dans le temps (par exemple, dans une phrase déclarative française, normalement l'article vient avant le nom, le nom avant le verbe, celui-ci avant son complément, etc.):

La logique et la théorie de l'esprit sont les deux disciplines sur lesquelles la G.G. prend appui. La logique utilisée à l'époque est essentiellement aristotélicienne, mais la psychologie est plutôt d'allures cartésiennes, même si plusieurs auteurs rejettent la théorie des idées innées. Cette théorie de l'esprit (ou «psychologie rationnelle», ou «théorie des Idées», ou encore «Idéologie» comme l'appelle Destutt) se donne principalement pour tâche de déterminer la nature de l'esprit, de ses facultés, de ses opérations, et d'étudier la genèse de nos idées et de nos connaissances. Quant à la logique classique, elle ne reconnaît pas l'existence des relations et ramène toutes les propositions à la forme canonique Sujet-Copule-Prédicat. Les propositions peuvent varier selon la qualité (affirmative ou négative) ou selon la quantité (singulière, particulière, universelle). L'unité de la proposition est le point de départ de l'analyse du langage dans la G.G.. L'unité de la proposition, considérée grammaticalement, est la représentation du jugement. L'analyse de la proposition de la G.G. sera entièrement empruntée à la logique, avec toutefois des modifications importantes: en devenant grammaticale, la proposition n'est plus seulement porteuse de valeurs de vérité (la vérité ou la fausseté), elle se fera aussi principale, incidente ou subordonnée.

^{13.} Cf. S. Auroux, la Sémiotique des Encyclopédistes, chap. II: «Conséquences immédiates de la structure ternaire», pp. 69-102:

^{14.} Ibid., p. 70, et passim.

Enfin, le contenu typique d'une grammaire générale comprend une partie concernant «les sons et les lettres», la face «matérielle» du langage, ou, si l'on préfère, la phonétique. On y trouve une description de l'appareil phonatoire, des principaux organes qui contribuent à la production des voyelles et des consonnes, des rapports entre les lettres, les sons et les idées, et diverses règles touchant la prosodie. Cette partie occupe habituellement moins du quart des grammaires générales. Tout le reste est consacré à la face «spirituelle» du langage, que se partagent la syntaxe, la sémantique et la pragmatique. Le niveau de la syntaxe est le plus faible; la pragmatique et, surtout, la sémantique retiennent davantage l'attention des grammairiens. La théorie des parties du discours (partes orationis) constitue le cœur des grammaires générales. Les noms (propres et appellatifs, et leurs cas), pronoms, articles, adjectifs, verbes, adverbes, prépositions, conjonctions et interjections sont traités séparément, mais jamais indépendamment de leur contribution à l'expression d'une pensée complète. Le point de vue de la G.G. est celui de la fonction; c'est le rôle ou la contribution sémantique d'une expression qui détermine son appartenance à telle ou telle classe de mots. Chez la plupart des grammairiens philosophes, les critères purement syntaxiques ou morphologiques se font plutôt rares 15.

Théorie et pratique de la traduction à l'époque de Lumières

La traduction d'une langue à une autre est-elle en principe toujours possible? Il se peut qu'une théorie linguistique en vienne à nier la possibilité de traduire 16, mais une théorie de la traduction ne peut évidemment nier la possibilité de ce dont elle fait la théorie. Le rapide survol que nous venons de faire de la G.G. classique permet d'ores et déjà d'entrevoir une réponse affirmative à la question posée plus haut. Parce que le langage est fait pour exprimer et communiquer les pensées, parce que toute pensée exprimable par une proposition est nécessairement de la forme Sujet-Copule-Prédicat, et parce que la pensée logique est universelle (la même partout et pour tous), il s'ensuit que toute langue «policée», toute langue ayant atteint un stade de développement lui permettant d'exprimer complètement la pensée, doit forcement disposer d'expressions servant à «marquer» les objets de nos pensées et ce que nous affirmons ou nions de ces objets, et d'expressions destinées à marquer l'action de notre esprit qui affirme, nie, interroge, souhaite, ordonne, etc., c'est-à-dire les verbes, dont la fonction est celle de la copule: unir le Sujet et le Prédicat d'une proposition.

^{15:} Ce survol n'était destiné qu'à fixer les idées. Le lecteur désireux d'en savoir plus consultera avec profit les ouvrages mentionnés à la note 2.

^{16.} Mounin, p. 50.

Les universaux substantiels de la G.G. assurent le traducteur de solides points d'appui pour établir des correspondances entre les lexiques d'une langue-source et d'une langue-cible. De plus, les philosophes de l'époque étaient convaincus que la liaison des idées, même des idées les plus complexes, était partout régie par les mêmes principes. Dans son ouvrage le plus connu, Enquête sur l'entendement humain (1748), le célèbre philosophe écossais David Hume exprimait clairement ce point de vue:

Dans différentes langues, même dans celles entre lesquelles nous: ne pouvons soupçonner la moindre connexion ou communication, on trouve que les mots significatifs des idées les plus complexes se correspondent étroitement: preuve certaine que les idées simples, comprises dans les idées complexes, sont liées par un principe universel d'influence égale sur tous les hommes.¹⁷

Mais, si le point de vue exprimé par Hume est bien conforme au sentiment de ses contemporains et aux principes de la G.G., les penseurs des Lumières n'étaient pas naïfs, dogmatiques et ignorants au point de ne pas envisager sérieusement l'option contraire. L'année même où Hume écrivait les lignes citées ci-dessus, P.L. Moreau de Maupertuis, dans ses Réflexions philosophiques sur l'origine des langues et la signification des mots (1748) exprimait ce qui passe pour la première formulation du «principe de relativité linguistique», qu'on attribue généralement à von Humboldt, et qui laisse entrevoir la possibilité d'une incommensurabilité entre des langues non apparentées:

On voit assez que je ne veux pas parler ici de cette étude des Langues dont tout l'objet est de savoir que ce qu'on appelle pain en France s'appelle bread à Londres: plusieurs Langues ne paraissent être que des traductions les unes des autres; les expressions des idées y sont coupées de la même manière, et dès lors la comparaison de ces Langues entre elles ne peut rien nous apprendre. Mais on trouve des Langues, surtout chez les peuples fort éloignés, qui semblent avoir été formées sur des plans d'idées si différents des nôtres, qu'on ne peut presque pas traduire dans nos langues ce qui a été une fois exprimé dans celles-là. Ce serait de la comparaison de ces Langues avec les autres qu'un esprit philosophique pourrait tirer beaucoup d'utilité. 18

^{17.} David Hume, Enquête sur l'éntendément humain (Paris, Aubier-Montaigne, 1947; trad. A. Lleroy), p. 59.

^{18.} Maupertuis, «Réflexions philosophiques sur l'origine des langues et la signification des mots», Varia linguistica, éd! par C. Porset, pp. 25-27.

Les différents «plans d'idées» de Maupertuis ne sont pas sans rappeler les «visions du monde» de B.L. Whorf, lesquelles constituent, comme l'a bien vu Mounin, l'obstacle le plus radical à la traduction, «la négation de toute possibilité de toute traduction» les critiques adressèrent à Maupertuis sont très instructives pour notre propos, aussi me permettrai-je d'en citer quelques-unes in extenso. La réplique est d'abord venue de Turgot, dans ses «Rémarques critiques sur les réflexions philosophiques de M. de Maupertuis», où il écrit:

Les plans d'idées différens sont de l'invention de Maupertuis. Tous les peuples ont les mêmes sens, et sur les sens se forment les idées: aussi nous voyons les fables même de tous les peuples se ressembler beaucoup²⁰.

La difficulté de traduire n'est pas si grande que l'imagine Maupertuis, et elle ne vient pas d'un plan d'idées différents, mais des métaphores qui à la longue s'adoucissent dans une langue policée. Deux langues imparfaites se ressemblent ainsi que deux parfaites. Il me vient une comparaison sensible: une langue imparfaite dira: ta conduite est pleine de sauts de chèvre, et nous dirions pleine de caprices. C'est la même chose; et l'un vient de l'autre; mais l'idée accessoire comme trop grossière s'en est allée. 20

Turgot ne se contente pas de réaffirmer l'universalité des sens et de la pensée: il identifie ce qui représente à ses yeux les principaux obstacles à la traduction: les métaphores, les idées accessoires, et la disparité du niveau de développement des langues (leur plus ou moins grande «perfection»). La difficulté de traduire augmente proportionnellement à l'écart qui existe entre le développement de la langue-source et celui de la langue-cible (pas facile, en effet, de traduire les expressions d'une langue «policée» par celle d'une langue «primitive», et vice versa²¹).

Maupertuis avait demandé à Condillac, le philosophe français le plus influent de la seconde moitié du XVIII^e siècle, de lui faire savoir ce qu'il pensait de ses *Réflexions philosophiques* de 1748. Condillac se rendit à sa demande dans une lettre qu'il lui adressa le 25 juin 1752 et dans laquelle il écrit:

Il y auroit de la différence entre la philosophie de deux peuples qui n'auroient eu aucun commerce ensemble, et la différence des langages pourroit y contribuer: je doute

^{19.} Mounin, p. 50.

^{20.} Également dans Varia linguistica de G. Porset, p. 26.

^{21.} Cf. Mounin, par exemple p. 61; et R. Jakobson, «Aspect linguistique de la traduction», Essais de linguistique générale (Paris, éd. de Minuit, 1963), p. 82.).

cependant que cette différence fut aussi considérable que vous paroissez le supposer, les hommes ayant partout les mêmes sens et des besoins semblables, je crois que sans se communiquer, ils seroient sûrement conduits à faire les mêmes abstractions et les mêmes raisonnements.²²

Si tous les peuples font les mêmes abstractions, ils ont les mêmes idées générales; et s'ils ont les mêmes idées générales, ils forment les mêmes pensées et les mêmes raisonnements.

La réaction aux «plans d'idées différents» de Maupertuis se fait encore sentir plus d'un demi-siècle plus tard, dans les «Notes sur les réflexions de Maupertuis et Turgot au sujet de l'origine des langues» (1815) de Maine de Biran, où ce dernier reproche à Maupertuis de n'avoir donné aucun exemple de «plans d'idées» irréductibles aux nôtres, et de n'avoir point cité «d'idiomes où il n'y eût pas eu tels signes pour exprimer les substances et leurs modes, les causes et leurs effets; tels autres pour exprimer l'union de l'attribut et du sujet intime; etc... Alors nous aurions eu la preuve que ces notions ne sont pas primitives et essentielles à l'esprit humain»²³. Et à la page suivante:

Or, voilà ce qu'on doit trouver de tout à fait pareil dans la comparaison des langues, même les plus sauvages, s'il est vrai, comme nous n'en saurions douter, que la forme primitive du jugement, ou de la perception d'une qualité attribuée à un sujet et distingué de lui, soit l'apanage naturel et commun de l'esprit humain, le vrai caractère distinctif de tout être pensant.

C'est sous ce rapport qu'on aurait pu défier, je crois, Maupertuis de citer quelque langue étrangère qui fût formée sur des plans d'idées si différents des nôtres que la traduction fut absolument impossible.²⁴

La position de Maupertuis, héroïque pour l'époque, fut donc rejetée en bloc par ses contemporains, qui réaffirment l'universalité des sens et des opérations de l'esprit, l'existence d'universaux linguistiques substantiels, et cherchent plutôt à expliquer l'apparence des «plans d'idées différents» évoqués par Maupertuis en faisant valoir les degrés variables d'évolution des langues, leur plus ou moins grande «perfection», le degré d'évolution et la perfection d'une langue étant liés au progrès de la civilisation et des «Lumières».

^{22.} Œuvres philosophiques de Condillac, Tome II, p. 537.

Maine de Biran, «Nôtes sur les réflexions de Maupertuis et Turgot au sujet de l'origine des langues» (1815). Sur l'origine des langues, éd. par R. Grimsley. (Genève, Droz, 1971); p. 87.

^{24.} Ibid., p. 88.

Le concept de traduction interlinguale est pensé, au XVIIIe siècle, sur le fond d'une notion déjà familière aux latinistes, celle de version. Les deux termes («traduction» et «version») sont considérés comme synonymes par l'Abbé Girard, Beauzée et Condillac. Mais la théorie de la synonymie de l'époque des Lumières rejette l'existence de synonymes «parfaits» dans une langue, les termes qui passent pour synonymes devant tous se distinguer les uns des autres par certaines idées accessoires qui rendent impossible la substitution de ces termes dans tous les contextes. Deux termes sont synonymes parce qu'ils signifient la même idée principale; mais ils se distinguent toujours par certaines idées accessoires. Ainsi, «version» et «traduction» ont encommun l'idée d'une «copie qui se fait dans une langue d'un discours premièrement énoncé dans une autre»²⁵; et les idées accessoires qui les distinguent sont expliquées de la manière suivante par Beauzée dans l'article «traduction» de l'Encyclopédie:

Il me semble que la version est plus littérale, plus attachée aux procédés propres de la langue originale, et plus asservie dans ses moyens aux vues de la construction analytique; et que la traduction est plus occupée du fond des pensées, plus attentive à les présenter sous la forme qui peut leur convenir dans la langue nouvelle, et plus assujettie dans ses expressions aux tours et aux idiotismes de cette langue. 26.

De plus, «version» se dit plus volontiers des langues anciennes, et «traduction» des langues modernes. Les trois auteurs mentionnés plus haut s'entendent sur ce point. «La traduction, écrit Condillac, est en langue moderne et la version en langue ancienne. Ainsi la Bible françoise de Sacy est une traduction, et les Bibles latines, grecques, arabes et syriaques sont des versions »²⁷ Enfin, la traduction s'oppose non seulement à la version; mais aussi au commentaire. La version est assujettie au «tour» propre à la langue-source, à son génie; la traduction, elle, est plus soucieuse d'adapter la pensée traduite au génie de la langue-cible. Dans un commentaire, l'auteur est libre d'ajouter ou de retrancher des éléments à la pensée qu'il cherche à rendre dans sa langue; il n'est plus assujetti aux règles strictes de la version et de la traduction. «Rien n'est plus difficile..., écrit Beauzée, et rien n'est plus rare qu'une excellente traduction, parce que rien n'est plus difficile

^{25.} N. Beauzée, «Traduction», l'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par Diderot et d'Alembert; édition conforme à celle de Pellet in quarto, à Berne et Lausanne, chez les Sociétés typographiques, 1780.

²⁶ Ibid

^{27.} Condillac, Dictionnaire des synonymes, Tome III des Œuvres philosophiques de Condillac, éd. par G. Le Roy (Paris, P.U.F., 1951), p. 538.

ni plus rare que de garder un juste milieu entre la licence du commentaire et la servitude de la lettre.»²⁸

Marmontel, cosignataire (avec Beauzée) de l'article «Traduction» de l'Encyclopédie, insiste sur les degrés de difficulté variables de l'opération traduisante, suivant que l'on a affaire à un ouvrage technique de philosophe, à celui d'un historien ou à celui d'un poète. «Le premier et le plus indispensable des devoirs du traducteur, écrit-il, est de rendre la pensée; et les ouvrages qui ne sont que pensés sont aisés à traduire dans toutes les langues.» ²⁹ Il cite alors en exemple la fameuse traduction que fit Pierre Coste de l'Essay Concerning Human Understanding (1690) de John Locke, laquelle parut en 1700 après avoir été revue et approuvée par Locke lui-même. «Mais, poursuit-il, si un ouvrage profondément pensé est écrit avec énergie, la difficulté de le bien rendre commence à se faire sentir.» (Ibid.) Et la traduction sera d'autant plus malaisée que les caractères de la pensée exprimée seront liés de près au choix des termes utilisés par l'auteur.

Ainsi à mesure que dans un ouvrage le caractère de la pensée tient plus à l'expression, la traduction devient plus épineuse. Or les modes que la pensée reçoit de l'expression sont la force, comme je l'ai dit, la noblesse, l'élévation, la facilité, l'élégance, la grâce, la naïveté, la délicatesse, la finesse, la simplicité, la douceur, la légèreté, la gravité, enfin le tour, le mouvement, le coloris et l'harmonie; et de tout cela, ce qu'il y a de plus difficile à imiter n'est pas ce qui semble exiger le plus d'effort. Par exemple, dans toutes les langues le style noble, élevé, se traduit; et le délicat, le léger, le simple, le naïf, est presque intraduisible. (Ibid.)

Ce que dit ici Marmontel, et ailleurs où il parle du charme des «ouvrages d'agrément» où «le travail est plus précieux que la matière», n'est pas sans rappeler ce qu'écrit Jakobson à propos de la «fonction poétique», lorsque l'accent est «mis sur le message pour son propre compte» 30. Marmontel compare les différents styles ou genres littéraires à la palette d'un peintre; la palette de l'orateur, de l'historien ou du philosophe n'a, dit-il, que des «couleurs entières qui se retrouvent par tout», alors que celle du poète «est mille fois plus riche en couleurs». Les couleurs peintes par le poète ne se retrouvent pas partout; dans la mesure où «le coloris de l'expression tient à la richesse du langage métaphorique, et à cet égard chaque langue a ses ressources particu-

^{28.} Beauzée, «Traduction», l'Encyclopédie.

^{29.} Marmontel, «Traduction», l'Encyclopédie.

^{30.} Jakobson, «Linguistique et poétique», Essais de linguistique générale, p. 218.

lières, 31. Le traducteur n'à alors pas le choix: il doit faire preuve de créativité et enrichir sa propre langue de tours et d'expressions nouvelles.

Les idées accessoires et la traduction

Mounin écrit dans une note à propos de la notion de connotation: «La netteté de cette notion distincte, son acceptation par tous les linguistes aujourd'hui, ne doivent pas cacher qu'elle est récente historiquement.»³² Mounin fait bien l'historique du mot 'connotation'*, dont il retrace correctement l'origine dans la logique médiévale, mais la notion aujourd'hui signifiée par ce mot est beaucoup plus ancienne qu'il ne le prétend.

Les linguistes entendent par «connotations» des «valeurs affectives associées» à un mot en plus de sa «signification principale»; les connotations sont des valeurs «additionnelles», «supplémentaires» ou «ajoutées». Si on exclut un moment l'aspect «affectif» de ces valeurs additionnelles ou ajoutées, on peut alors faire remonter la notion de connotation au problème des paronymes33 signalé par Aristote (Traité des catégories) et discuté au moyen âge à la suite du De grammatico de saint Anselme. Si les mots 'amour', 'aimer', 'aimable' et 'aimablement' ont pour signification la même idée principale, à cette idée principale est jointe, respectivement, la signification grammaticale du nom, du verbe, de l'adjectif et de l'adverbe. Tous les mots mentionnés plus haut signifient primairement et directement la même idée, et signifient secondairement, ou consignifient, ou enfin «connotent», respectivement, l'idée de chose nommée, l'idée d'action, d'état ou de processus, l'idée de qualité ou d'accident, et l'idée de manière. Connoter, c'est signifier secondairement, c'est-à-dire con-signifier (significare cum). Par la suite, connotatio et consignificatio font leur apparition dans la logique terministe médiévale, en particulier sous l'influence de Guillaume d'Occam (Summa logicae). En tant que propriété des termes (proprietates terminorum), la connotatio consiste dans le fait qu'un terme qui signifie primairement et directement des individus, signifie en plus secondairement et obliquement d'autres individus; ainsi le mot 'père' signifie les personnes mâles et adultes qui ont des enfants, et connote ou consignifie ces mêmes enfants (la progéniture des pères).

^{*} Dans cet essai, l'emploi des guillemets simples ('...') correspond à la mention d'un terme, alors que les guillemets ordinaires («...») sont utilisés pour marquer une citation.

^{31.} Marmontel, op. cit...

^{32.} Mounin, note 1, p. 166.

^{33.} Il ne s'agit pas des «paronymes» au sens actuel du terme, suivant lequel sont paronymes deux mots qui se ressemblent, comme 'éminent' et 'imminent'. Il s'agit plutôt de termes signifiant une même idée principale mais ayant différentes fonctions grammaticales, comme 'amour', 'aimer', 'aimablement', etc.

À l'âge classique, le mot 'connotation' n'est plus guère utilisé. Il apparaît toutefois aux pages 31,32,33 de la Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal pour désigner une «signification confuse» qui distingue la signification des noms adjectifs de celle des noms substantifs» 34. Plus intéressants pour notre propos sont les chapitres XIV et XV de la première partie de La Logique ou l'art de penser d'Arnauld et Nicole, où la notion d'idée accessoire apparaît pour la première fois dans toute son étendue:

... les hommes; écrivent-ils, ne considèrent pas souvent toute la signification des mots, c'est-à-dire que les mots signifient souvent plus qu'il ne semble, et que lorsqu'on en veut expliquer la signification, on ne représente pas toute l'impression qu'ils font dans l'esprit.

Or il arrive souvent qu'un mot, outre l'idée principale que l'on regarde comme la signification propre de ce mot, excite plusieurs autres idées qu'on peut appeler accessoires, auxquelles on ne prend pas garde, quoique l'esprit en reçoive l'impression.³⁵

Ici la notion d'idée accessoire comprend non seulement la signification des fonctions grammaticales, mais encore toutes les «valeurs affectives» qui peuvent être jointes aux mots par leurs utilisateurs. Les Messieurs de Port-Royal distinguent deux types d'idées accessoires: celles qui sont attachées à un mot par un usage commun et stable, et celles qui «y sont seulement jointes par celui qui s'en sert» (ibid.). Les premières; pourrait-on dire, relèvent de la sémantique, et les autres de la pragmatique. Par exemple, en vertu de l'usage commun, les deux phrases suivantes: «Vous mentez!», et «Vous savez le contraire de ce que vous dites», ont la même signification principale; mais la première, et non la seconde, emporte avec elle «une idée de mépris et d'outrage, et elle (fait) croire que celui qui nous (la) dit ne se soucie pas de nous faire injure» (ibid.). Les idées accessoires de l'autre type (celles qui relèvent de la pragmatique) sont excitées dans l'esprit de l'auditeur «par le ton de la voix, par l'air du visage, par les gestes», etc. C'est aussi par des idées accessoires jointes aux mots par le locuteur seulement qu'on expliquait l'usage des démonstratifs («ceci», «cela», etc.). Enfin, c'est toujours par un recours aux idées accessoires que les classiques expliquaient la synonymie apparente d'un grand nombre de termes dans la langue (comme on l'a vu plus haut pour les mots «version» et «traduction»), et aussi la genèse des tropes et autres

C. Lancelot et A. Arnauld, Grammaire générale et raisonnée, éd. critique de H. Brekle (Stuttgart-Bad Cannstatt, éd. Friedrich Frommann, 1966), pp. 31-32.

^{35.} Op. cit., p. 130.

figures. Etant donnée l'omniprésence des idées accessoires dans les langues humaines, les Messieurs recommandent aux lexicographes d'en tenir compte:

Ces idées accessoires étant si considérables, et diversifiant si fort les significations principales, il seroit utile que ceux qui font des dictionnaires les marquassent, et qu'ils avertissent, par exemple, des mots qui sont injurieux, civils, aigres, honnêtes, déshonnêtes; ou plutôt qu'ils retranchassent entièrement ces derniers, étant toujours plus utile de les ignorer que de les savoir. 36

La signification d'un mot est donc souvent un tout composé d'une idée principale et d'une ou de plusieurs idées accessoires. Représentons par un 'l' majuscule l'idée principale et les idées accessoires par des 'i' minuscules³⁷; la signification complète d'un mot M_i de la langue L¹ peut être représentée par l'équation.

$$M_{i}L^{i} = I + (i_{1}, i_{2}, ..., i_{n}),$$

les parenthèses indiquant le caractère accessoire et dépendant des valeurs ajoutées. Les Lumières appellent «synonymes» tous les termes d'une même langue qui ont le même Il pour signification principale, par exemple «père» et «papa». Mais tous les termes synonymes doivent aussi se distinguer par les idées accessoires, car s'ill y avait des synonymes «parfaits», nous aurions «deux langues dans une même langue», comme l'explique Dumarsais³⁸, ce qui serait parfaitement inutile et contraire à la Raison, qui ne produit jamais deux instruments différents appropriés pour accomplin exactement la même tâche. Ainsi, l'équation

 $[\hat{\mathbf{M}}_1 \mathbf{L}^1 = \mathbf{I}_1 + (\mathbf{i}_1, \mathbf{i}_2, \dots, \mathbf{i}_n)] = [\mathbf{M}_2 \mathbf{L}^1 = \mathbf{I}_1 + (\mathbf{i}_1, \mathbf{i}_2, \dots, \mathbf{i}_n)]$ n'est jamais vraie dans les langues naturelles, parce que les valeurs \mathbf{i}_1 , \mathbf{i}_2 , \mathbf{i}_n , \mathbf{i}_n ne coïncident jamais à gauche et à droite du signe d'identité.

Dans le cas de la traduction interlinguale entre une langue-source L^1 et une langue-cible L^2 , le traducteur doit autant que possible trouver un mot quelconque M_iL^2 qui satisfasse à l'équation

$$M_iL^1 = I_1 + (i_1, i_2, ..., i_n)] = [M_iL^2 = I_1 + (i_1, i_2, ..., i_n)],$$

Si le premier devoir du traducteur est de bien rendre la pensée, il devra essayer de trouver, dans la langue-cible, un mot qui non seulement signifie bien le même I₁, mais qui soit de plus chargé des mêmes

^{36.} Ibid., p. 135.

Nous adaptons ici une idée du linguiste Edward Sapir, le Langage (Paris; Payot, 1967). pp. 28 et passim:

^{38.} C.C. Dumarsais; *Traité des Tropes*: (1730; Paris, éd. du Nouveau Commerce, 1977), p. 246;

valeurs ajoutées; s'ili n'arrive pas à trouver la perle rare, il n'aura d'autre choix que de recourir à la périphrase. Les langues n'ont pas toutes les mêmes synonymes, et les peuples ne distinguent pas tous les mêmes nuances dans les phénomènes et les mœurs; chacun procède selon ses besoins et ses intérêts, et développe, en proportion de ces besoins et de ces intérêts, un vocabulaire plus ou moins abondant pour décrire les mêmes phénomènes (les Esquimaux pour la neige, les Arabes pour le chameau, les Français pour le pain, etc.). Deux langues peuvent avoir plusieurs termes (synonymes) pour signifier de part et d'autre la même idée principale I₁; mais il ne suit pas de cela que ces termes se correspondent un à un, car les idées accessoires ne sont pas forcément les mêmes de part et d'autre.

La situation se complique un peu dans le cas des tropes (métaphore, métonymie, synecdoque, ironie, hyperbole, etc.). Rappelons que Turgot voyait dans les métaphores la principale «difficulté de traduire», et que Marmontel, dans l'Encyclopédie, attribuait «à la richesse du langage métaphorique» ce qu'il appelle métaphoriquement «le coloris de l'expression». Dans son célèbre Traité des Tropes (1730), Dumarsais reprend et développe ainsi l'explication de l'origine du sens figuré qu'avaient déjà entrevue les Messieurs et Port-Royal dans leur Logique³⁹:

La liaison qu'il y a entre les idées accessoires, je veux dire, entre les idées qui ont rapport les unes aux autres, est la source et le principe des divers sens figurés que l'on donne aux mots. Les objets, qui font sur nous des impressions, sont toujours accompagnés de différentes circonstances qui nous frappent, et par lesquelles nous désignons souvent, ou les objets mêmes qu'elles n'ont fait qu'accompagner, ou ceux dont elles nous réveillent le souvenir. Le nom propre de l'idée accessoire est souvent plus présent à l'imagination que le nom de l'idée principale, et souvent aussi ces idées accessoires, désignant les objets avec plus de circonstances que ne feraient les noms propres de ces objets, les peignent ou avec plus d'énergie, ou avec plus d'agrément. De là, le signe pour la chose signifiée, la cause pour l'effet, la partie pour le tout, l'antécédent pour le conséquent, et les autres Tropes dont je parlerai dans la suite.40

Les tropes apparaissent lorsque nous mettons le nom d'une idée accessoire à la place du nom de l'idée principale à laquelle la première

^{39.} La Logique ou l'art de penser, pp. 131-132.

^{40.} Traité des Tropes, p. 28.

se trouve associée avec régularité dans l'esprit des locuteurs. Et c'est sur la nature des rapports entre l'idée accessoire et l'idée principale que sont fondées les diverses classes de figures: métaphore, lorsque le rapport est de comparaison, de ressemblance, métonymie, lorsque le rapport est du signe pour la chose signifiée, ou de contenant à contenu, synecdoque, lorsqu'on met la partie pour le tout ou vice versa, ironié, lorsque le rapport est de contrariété, etc:

Les grammairiens philosophes savaient bien que les métaphores et les autres figures ne sont pas de ces choses réservées à une élite savante et lettrée. Boileau disait qu'il se faisait plus de figures en un seul jour de marché aux Halles qu'il ne s'en trouve dans toute l'Énéide; Dumarsais y faisait allusion lorsqu'il écrivait à son tour: «il se fait plus de figures en un seul jour de marché aux Halles qu'il ne s'en fait à l'Académie en plusieurs séances consécutives». La «disette de mots», les carences lexicales, expliquent ce fréquent recours aux métaphores et aux tropes en général. Que le langage des enfants, des illettrés et des «bons sauvages» d'Amérique ou d'ailleurs, est plus tropologique que celui des savants académiciens est un lieu commun au XVIIIe siècle. On pensait également que le premier langage des humains dépassant le stade des gestes et des cris inarticulés devait être tropologique. Dès qu'un signe fut utilisé pour désigner une chose, les humains ont eu tendance à l'appliquer aux choses qui ressemblaient à la première chose nommée, comme un enfant peut appeler «papa» toute personne mâle ressemblant à son père. Bien percevoir les ressemblances, voilà la source, selon Aristote, des métaphores heureuses, réussies. Les sujets parlant une langue pauvre, une langue dont le lexique est déficient en comparaison avec une langue associée à une «grande civilisation», sont constamment obligés d'utiliser le peu de mots qu'ils ont avec plus d'imagination que nous pour arriver à exprimer toutes leurs pensées, tandis que les personnes «cultivées» ont presque toujours «le mot juste».

Ainsi toutes les langues ont des tropes. Malheureusement pour le traducteur, chacune a les siens. La traduction mot à mot d'une métaphore donnera souvent quelque chose d'outré et de ridicule dans la langue-cible. «Un mot ne conserve pas dans la traduction tous les sens figurés qu'ill a dans la langue originale: chaque langue a des expressions figurées qui lui sont particulières, soit parce que ces expressions sont tirées de certains usages établis dans un pays, et inconnus dans un autre, soit par quelque autre raison purement arbitraire». (4) Le traducteur n'a alors guère de choix: «... il doit avoir recours à quelque autre expression figurée de sa propre langue qui réponde, s'il est possible, à celle de son auteur» (ibid.). Dumarsais

^{41.} Ibid., pp. 36-37.

distingue lui aussi deux types de traduction: la version et la traduction proprement dite. Dans la traduction proprement dite, «on doit alors s'attacher à la pensée et non à la lettre, et parler comme l'auteur lui-même aurait parlé, si la langue dans laquelle on le traduit avait été sa langue naturelle»42. Dans la version, au contraire, on doit traduire littéralement, pour bien faire voir «le tour original» de la langue-source. Dumarsais insiste sur le fait que les dictionnaires bilingues de son époque (en particulier les dictionnaires latin-français) confondent souvent «les différents sens que l'on donne par figure à un même mot dans une même langue; et les différentes significations que celui qui traduit est obligé de donner à un même mot ou à une expression, pour faire entendre la pensée de son auteur»⁴³. Les lexicographes, soutient Dumarsais, ne doivent pas joindre «à la signification propre d'un mot quelque autre signification figurée qu'il n'a jamais tout seul en latin»44. Dans son usage normal et le plus courant, un nom signifie idée principale + (des idées accessoires); mais dans certains contextes, il arrive que cette idée principale signifiée par le nom soit «accessoire» relativement à une autre que le locuteur veut signifier, et que le nom de cette idée accessoire soit plus présent à l'imagination que celui de l'idée qu'il veut signifier; dans de tels cas, où le nom de l'idée accessoire est mis pour celui de l'idée principale. le traducteur devra bien identifier le trope, déterminer quelle est l'idée principale que veut exprimer l'auteur et son rapport à l'idée accessoire qui l'annonce. Ce n'est qu'après qu'il pourra se mettre en quête de l'équivalent le plus approprié dans sa langue.

Syntaxe et problèmes de traduction

Le premier dévoir du traducteur est de bien rendre la pensée. Soit, mais lorsqu'il aura bien repéré les métaphores et autres figures; bien identifié les rapports entre idées accessoires et principales, recherché avec succès dans sa langue le terme qui convient le mieux parmi tous les synonymes qu'elle peut lui offrir, notre traducteur ne sera pasencore au bout de ses peines, et loin de là... Les ellipses; pléonasmes, inversions et autres «figures de construction» l'attendent.

Il arrive quelquefois, dans l'expression d'une pensée, que l'on soit plus attentif à la pensée qu'à l'expression et nous faisons alors l'accord «d'après le sens» et non d'après le sujet grammatical; c'est ainsi que nous disons «la plupart sont venus» au lieu de «la plupart est venu», ou «il est six heures» au lieu de «elles sont six heures», etc.

^{42.} Ibid., pp. 37-38.

^{43.} Ibid., p. 38.

Ce sont les syllepses. Il arrive aussi que nous retranchions à l'expression d'une pensée certaines parties que nous ne jugeons pas indispensables pour bien nous faire comprendre, même si elles le sont à l'expression complète de la pensée (ou pour constituer une oratio perfecta, comme disaient les grammairiens latins). Nous faisons alors des ellipses. Quelquefois, encore, soit pour être plus explicites, soit pour des considérations esthétiques, nous ajoutons des mots qui ne contribuent pas vraiment à l'expression de la pensée et sont parfaitement redondants. Ce sont les pléonasmes. Il y a enfin, parmi les plus importantes «figures de construction», les inversions ou hyperbates (ou encore renversements), qui renversent l'ordre habituel des mots dans la langue. Le fameux problème des inversions au XVIIIe siècle provient de la doctrine de l'ordre naturel des mots dans le discours, qui a eu plusieurs partisans et opposants célèbres. 45 En français, l'ordre des mots est strictement déterminé, comme dans l'énoncé: «J'ai reçu ta lettre»; mais dans certaines langues, comme le latin, les fonctions grammaticales sont indiquées par les désinences des mots, et non par leur position, et l'on peut dire indifféremment ou selon les intentions du locuteur: «Litteras accepi tuas», «Accepi litteras tuas» ou «Tuas accepi litteras». L'ordre naturel, soutiennent ses partisans, est l'ordre même de la pensée et la pensée est la même partout et pour tous. On ne peut qualifier une chose qui n'existe pas ou qui n'est pas représentée; on ne peut lui attribuer quoi que ce soit ou la compléter par quoi que ce soit. Le sujet (qualifié ou non) doit d'abord être posé avant l'attribut (le verbe et son complément). La syntaxe du français reproduit cet ordre, avec sa structure Sujet-Verbe-Objet. La syntaxe française correspond done davantage à l'ordre naturel que celle du latin, qui jouit d'une plus grande liberté à cet égard, liberté qu'ont su apprécier les poètes latins, car elle a de grands avantages pour la versification. Cicéron, croyait-on, devait penser en français avant de parler ou d'écrire en latin. Les opposants à l'ordre naturel voyaient plutôt l'ordre des mots propres à chaque langue comme un produit historique, comme le schéma abstrait des habitudes de parler et de penser d'un peuple.

La première tâche du traducteur est de retrouver, sous le déguisement des figures, la construction analytique ou naturelle (ou simple;

^{44.} Ibid., p. 39.

^{45.} Pour les controverses classiques concernant l'ordre naturel, voir Ulrich Ricken, Grammaire et philosophie au siècle des Lumières: controverse sur l'ordre naturel et la clarté du français (Villeneuve-d'Ascq, Université de Lille III, 1978); et, du même auteur: «Die Kontroverse Du Marsais und Beauzée gegen Batteux, Condillac und Didérot — Ein Kapitel der Auseinandersetzung zwischen Sensualismus und Rationalismus in der Sprachdiskussion der Aufklärung»; History of Linguistic Thought and Contemporary Linguistics, éd. par H. Parret (Berlin-New York, éd. Walter de Gruyter, 1976), pp. 460-487.

ou nécessaire, etc. 46). La construction analytique est nécessaire à la compréhension véritable et entière de la pensée exprimée. Le traducteur devra donc, pour retrouver la pensée, réduire les métaphores (et autres tropes), combler les ellipses, éliminer les redondances, et effectuer les renversements qui sont nécessaires pour revenir à l'ordre naturel. Cette première étape correspond en gros à la version, qui est comme un préalable à la traduction proprement dite où l'on doit s'efforcer de rendre autant que possible une figure par une autre figure. Dumarsais distinguait, dans sa théorie de la syntaxe, trois types de construction: la construction naturelle (ou simple, analytique, nécessaire, grammaticale, etc.), la construction figurée ou élégante, avec ses figures de signification et de construction, et la construction usuelle, qui est comme un mélange des deux premières et qui rassemble sous son concept tous les idiotismes qu'on trouve dans la pratique courante de toutes les langues: gallicismes, anglicismes, germanismes, latinismes, etc. La version doit permettre au traducteur, en suivant de près la construction analytique, d'identifier les chausse-trappes de la languesource (tropes, figures de construction, idiotismes et «tours particuliers»), et de mieux évaluer les ressources que lui offre sa propre langue pour rendre la pensée en respectant les divers «caractères» que la pensée tient de l'expression (noblesse, légèreté, naïveté, simplicité, etc.).

Conclusion: le génie des langues

La traduction est un art complexe et global qui ne peut négliger aucun des aspects des deux langues en cause. Le traducteur n'est pas un traître, comme le laisse entendre la vieille épigramme italienne (Traduttore, traditore); sa tâche est simplement surhumaine, et le succès de ses entreprises n'est jamais complet. Une traduction, pour être «bonne», «fiable», se doit avant tout de rendre avec exactitude le même «fonds de pensée». Les Lumières appellent «version» une traduction qui s'entient à cela. Mais la version ne donne jamais un «ouvrage d'agrément», car elle se heurte constamment au génie de la langue-source. La version doit montrer le génie de la langue-source, mais elle ne peut le «traduire», car le génie, par définition, ne se traduit pas:

Dans la Grammaire de Port-Royal, la notion de génie des langues n'apparaît que négativement; parce que la G.G. s'intéresse avant tout à «ce qui est commun à toutes les langues», le génie des langues apparaît dans l'œuvre des Messieurs comme ce qui résiste aux principes

^{46.} Dumarsais aborde cette notion dans son article «Construction» de l'Encyclopédie, et dans un ouvrage publié après sa mort sous le titre Logique et principes de grammaire. Cf. également U. Ricken, «Die Kontroverse...», p. 468, pour la distinction entre construction naturelle, construction figurée et construction usuelle.

de la G.G., aux principes qui sont valables pour toutes les langues. L'explication de ce qui est propre à chaque langue ne relève pas de la G.G., mais plutôt des grammaires particulières. Ce qui distingue deux langues du point de vue de leur génie, c'est «la différence dans la signification des mots et des tournures grammaticales»⁴⁷, ou «l'organisation spécifique des éléments particuliers qui distinguent une langue d'une autre»⁴⁸. Le génie d'une langue dépend du génie du peuple ou de la nation qui la parle et c'est (encore une fois) par un recours aux idées accessoires que Condillac explique la notion de génie:

Je démande s'il n'est pas naturel à chaque nation de combiner ses idées selon le génie qui lui est propre, et de joindre à un certain fonds d'idées principales différentes idées accessoires; selon qu'elle est différemment affectée. Or ces combinaisons, autorisées par un long usage, sont proprement ce qui constitue le génie d'une langue. 49

Condillac, comme beaucoup d'autres, croyait que «c'est chez les poètes que le génie des langues s'exprime le plus vivement». (*Ibid.*).

De-là, poursuit-il, la difficulté de les traduire: elle est telle qu'avec du talent, il seroit plus aisé de les surpasser souvent que de les égaler toujours. A la rigueur, on pourroit même dire qu'il est impossible d'en donner de bonnes traductions: car les raisons qui prouvent que deux langues ne sauroient avoir le même caractère, prouvent que les mêmes pensées peuvent rarement être rendues dans l'une et dans l'autre avec les mêmes beautés. (Ibid.)

Au début de cette étude, je me suis engagé à montrer qu'il y avait bien une théorie de la traduction à l'époque des Lumières, et pas seulement un empirisme de la traduction. Une théorie est un ensemble de propositions vraies ou empiriquement adéquates et systématiquement reliées les unes aux autres. Une théorie de la traduction doit donner les fondements de l'art de traduire, montrer comment la traduction est possible en principe, et quels sont les principaux obstacles qui peuvent affecten directement le succès de l'entreprise. D'une telle théorie on devrait pouvoir déduire des maximes ou règles qui pourraient guider la pratique de la traduction.

Résumons donc nos considérations. C'est dans la G.G. qu'on trouve les principes sur lesquels se fonde la possibilité de traduire.

^{47.} Cf. S. Auroux, la Sémiotique des Encyclopédistes; p. 109.

^{48.} A. Joly, «Introduction» à Hermès ou recherches philosophiques sur la grammaire universelle; trad. F. Thurot (1796; Genève et Paris, Librairie Droz., 1972), p. 46.

^{49.} Condillac, «Essais sur l'origine des connaissances humaines» (1746), Œuvres philosophiques de Condillac, Tome I, éd. par G. Le Roy (Paris, P.U.F., 1947), p. 103.

Le langage est l'expression de la pensée et la pensée (logique, conceptuelle) est la même partout et pour tous; nos pensées sont composées de parties (concepts, idées) qui induisent des universaux linguistiques substantiels («ce qui est commun à toutes les langues»); parce que toutes les langues servent les mêmes fins (la communication des pensées), elles doivent se plier aux mêmes contraintes universelles. Toutes les langues doivent avoir des mots pour désigner les objets de nos pensées, ce que nous affirmons ou nions de ces objets, et l'action de notre esprit, c'est-à-dire, essentiellement, les substantifs et les verbes. Les universaux sont des éléments nécessaires à l'analyse de la pensée dans toutes les langues; aussi peuvent-ils servir de base à l'établissement de correspondances interlinguistiques. Mais si la signification principale d'un mot est une idée dans l'esprit du locuteur, il arrive très souvent qu'à cette idée soient associées des valeurs supplémentaires, des idées accessoires, qui en diversifient la signification principale; ces diverses nuances sont souvent marquées dans les langues par les termes synonymes parmi lesquels le traducteur devra choisir. Les tropes, en particulier les métaphores, dépendent aussi du jeu entre idées accessoires et principales; et, comme des associations entre idées principales et accessoires ne sont pas les mêmes chez tous les peuples et dans toutes les langues, les synonymes et les tropes ne seront pas les mêmes dans toutes les langues. De même l'ordre des mots peut varier sensiblement d'une langue à l'autre. Le traducteur, dont le premier souci doit toujours être de «rendre la pensée», devra autant que possible chercher à traduire figure par figure, une métaphore pour une métaphore, une inversion pour une inversion, etc. Le génie des langues dépend de celui des peuples; certains, à cause de leurs institutions, de leurs mœurs et de leurs pratiques, s'habituent à associer à certains termes des idées accessoires différentes de celles qu'associent d'autres peuples (avec d'autres institutions, mœurs, etc.) aux termes équivalents (quant à la signification principale) de leur langue respective. Ces idées accessoires, et les tournures grammaticales typiques d'une langue, lui confèrent un certain caractère, un génie bien à elle qui ajoute pour ainsi dire quelque chose de particulier à la plupart des pensées qu'elle exprime. La version peut faire voir le génie de la langue-source, mais la traduction ne le peut, car elle consiste à «adapter» au génie de la langue-cible la pensée exprimée par un auteur. Le génie d'une langue ne peut et ne doit pas être traduit. En plus d'envisager sérieusement les problèmes de traduction qui résultent d'un grand écart dans la perfection des langues et les progrès des lumières et de la civilisation (cf. la controverse autour des «plans d'idées différents» de Maupertuis), la théorie classique de la traduction anticipe admirablement la théorie des connotations avec sa notion d'idées accessoires. Elle permet enfin d'expliquer pourquoi certains genres littéraires sont plus difficiles à traduire que d'autres. La théorie classique de la traduction doit être reconstituée à partir de traités grammaticaux,

André Leclerc

logiques et rhétoriques, des dictionnaires (bilingues) et des œuvres des philosophes. Si on fait exception de l'article «Traduction» de l'Encyclopédie, on ne trouvera pas de traité ou d'essai consacré à la traduction. Mais la théorie qui sous-tend, guide et justifie la pratique de la traduction existe à cette époque et le traducteur du XVIIIe siècle désireux de pénétrer les arcanes de son art n'était pas totalement abandonné à un empirisme de trucs et de recettes, ou aux aléas de ses intuitions de locuteur bilingue.

Université du Québec à Trois-Rivières

Cet article est paru dans la revue TTR, vol 1, nº 1, 1988, p. 41-62